



LES PANIERS PAYSANS DU GIENNOIS

Maison des Associations
Paulin Enfert 45500 GIEN

PAYSANNE

O'Folies Biquettes

Marie-Laure PESTY
Ferme de la Gondonnerie
45290 VARENNES-CHANGY
Tél. : 06 38 78 36 85
mvieyres@aol.com

CONTRAT Fromages de Chèvre

Période : Juin à Septembre 2025

CONSOMM'ACTEUR-TRICE

NOM :

Adresse e-mail et Tél.

		Juin	Juillet		Août	Sept.	
		19	10	24	Fermeture Annuelle	18	
		Fête					
Crottins	Frais	2,30 €					
	Demi frais	2,30 €					
	Demi sec	2,30 €					
	Cendré	2,30 €					
Divers	Cœur	4,50 €					
	Bouchons (qté 25)	4,00 €					
	Pyramide	6,00 €					
	Bûche	6,00 €					
Aromatisés	Abricot	2,80 €					
	Ail et fines herbes	2,80 €					
	Bruschetta	2,80 €					
	Échalote	2,80 €					
	Noisette	2,80 €					
	Noix	2,80 €					
	Papaye	2,80 €					
	Piment d'Espelette	2,80 €					
	Poivre	2,80 €					
Saveur du jardin	2,80 €						
Fromage blanc 250g		2,50 €					
Fromage blanc 500g		4,50 €					
Faisselle 500g		4,50 €					
TOTAUX MENSUELS →							
TOTAL CONTRAT →							

Termes du contrat : la livraison a lieu les jeudis aux dates indiquées de 17h30 à 19h00
à la Maison des Associations Avenue Paulin Enfert 45500 Gien

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité (espèces ou par chèque à l'ordre de "O'Folies Biquettes"), soit en une seule fois ou par mois.

L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité pratiquant une agriculture durable fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc, éventuel report de certaines livraisons). En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consomm'acteurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

Signatures précédées de la mention "Lu et approuvé" + Date

PAYSANNE

CONSOMM'ACTEUR-TRICE